



au fil de l'eau

Le rapport des actions de votre Mairie

Mot du Maire

» SOMMAIRE

PARTAGER & ÉCHANGER 3

CADRE DE VIE & DÉVELOPPEMENT DURABLE 4 - 7

VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE 8 - 9

URBANISME & AMÉNAGEMENT 10 - 12

FINANCES MUNICIPALES 13

JEUNESSE & SOCIAL 14

NUMÉRIQUE & ETAT CIVIL 15

LIBRE EXPRESSION 16



Chères Roquettoises, chers Roquettois, Dans cet édito, j'aurai pu parler des excellents résultats financiers de 2022, de notre capacité à ne pas augmenter les impôts malgré le coût de l'énergie et l'inflation, des travaux de rénovation des bâtiments, des projets d'urbanisme, du départ de la Poste ou de festivités et bien non, je vais parler d'incivilités et de vivre ensemble.

Tout simplement parce que des individus se sont introduits chez moi et ont dégradé ma voiture. Cela existe ailleurs en France mais il paraît juste difficile d'imaginer qu'un tel comportement puisse exister chez nous.

Il se peut que ce vandalisme soit en relation avec la lutte contre les dépôts sauvages, la lutte contre les incivilités ou la défense du respect des règles de construction que la mairie mène activement. C'est à la gendarmerie de le dire.

Si c'est le cas, les auteurs de cette tentative d'intimidation doivent savoir que leur action n'a fait que renforcer ma détermination.

Roquettes est un village beaucoup trop attachant et ce mandat de maire vraiment trop passionnant pour que je laisse tomber.

Je continuerai à me promener dans les rues et à aller au contact des habitants sans aucune crainte.

La mairie continuera à porter plainte contre les dépôts sauvages avec une recherche systématique des coupables.

De même, la convention signée en début d'année avec la fourrière va permettre à la gendarmerie d'intervenir pour enlever les voitures ventouses. Ces véhicules sans assurance, sans contrôle technique valide, qui ne bougent jamais, perturbent gravement la vie de certains quartiers.

Pour éviter ce désagrément j'invite d'ailleurs les propriétaires à prendre les devants en régularisant la situation de leur véhicule ou en les retirant de la voie publique.

Je continuerai tout simplement aussi parce que je le dois à l'immense majorité des Roquettois qui respectent les règles, aspirent à la tranquillité et à la préservation du cadre de vie si privilégié que l'on trouve dans notre village.

A très bientôt.

Michel Capdecombe



RÉDACTION : MAIRIE DE ROQUETTES
6 rue Clément Ader 31120 ROQUETTES - Tél. 05 61 72 84 80
Dépôt légal : directeur de la Publication,
Michel Capdecombe, Maire de Roquettes.
Mise en page / Impression : CAZAUX Imprimeur Conseil

LA CAHUTE À VIN CHAUD

En cette 2^{ème} édition de la Cahute à vin chaud, vous étiez nombreux chaque week-end à venir retrouver nos bénévoles autour d'une boisson chaude et le dimanche agrémenté des bonnes crêpes confectionnées par Ameline et Marie-Gisèle. 120 personnes en moyenne par week-end, du 25 novembre au 8 janvier, se sont retrouvées dans ce nouveau rendez-vous convivial et incontournable auprès du Père Noël, son traîneau et de sa boîte aux lettres.

Nous remercions tous les enfants qui ont déposé leur lettre et, pour ceux qui n'avaient pas oublié de mettre leur adresse, le Père Noël s'est fait un point d'honneur de leur répondre !

Nous vous donnons rendez-vous pour les prochaines fêtes de Noël et nous vous espérons toujours plus nombreux.

Belles vacances d'été à tous.

L'équipe de la Cahute à Vin Chaud.

@ : liliane.galy@mairie-roquettes.fr



DES OCCASIONS DE RENCONTRE

Après des années sans qu'elle ne se tienne, une réunion d'accueil des nouveaux habitants s'est tenue en septembre 2022. Une trentaine de foyers y ont participé. Cet événement a été pour eux de faire connaissance avec les élus et les services de la municipalité, ainsi que de découvrir les différentes activités et associations proposées par le village.

Fin janvier, pour la première fois, les vœux du Maire ont été publics. Plus d'une centaine de participants ont eu l'occasion d'échanger ouvertement avec les élus à la suite de la présentation des réalisations municipales et des projets pour l'année à venir.

Ces deux rencontres d'inscrivent dans la volonté d'ouverture que nous nous sommes fixés, dont le seul objectif est de renforcer les liens entre les habitants et la municipalité et de faire avancer notre beau village, ensemble.

@ : matthieu.sevestre@mairie-roquettes.fr



GUINGUETTE « LA ROQUETTE »



En juillet 2022 la guinguette éphémère « La Roquette » ouvrait ses portes. Installée dans un cadre de verdure exceptionnel ce lieu a permis aux Roquettois de savourer des moments conviviaux en famille ou entre amis.

Vos retours quant aux pratiques de cette nouvelle institution ont été entendus par la mairie et relayés auprès de l'équipe dirigeante. Pour cette saison 2 « La Roquette » fait peau neuve et tiendra compte des remarques formulées pendant la première saison.

Avec une ouverture le Vendredi 16 Juin 2023, comme vous l'avez majoritairement demandé, la nouvelle guinguette proposera :

- Une nouvelle carte : simplifiée et accessible avec des tapas, des grillades, des menus enfant, des glaces ainsi que la possibilité de boire juste un verre.
- Des ouvertures midi et soir, 7 jours sur 7 avec des menus le midi et une carte aux couleurs du sud-ouest le soir.
- Une zone de détente et de restauration couverte qui offrira de l'ombre pendant les grosses chaleurs et un abri lors des intempéries.
- Des soirées animées par des groupes de musique live tout l'été.

Les réservations peuvent être faites par email à laroquette@bobo-groupe.com ou par téléphone au 06 58 06 39 87. Possibilité également de suivre l'actualité de la guinguette « La Roquette » sur Instagram.

@ : liliane.galy@mairie-roquettes.fr



© Adobe Stock

LE MOUSTIQUE TIGRE

LE MOUSTIQUE TIGRE QUI VIT CHEZ VOUS EST CERTAINEMENT
NÉ CHEZ VOUS OU CHEZ VOTRE VOISIN

Comment aménager
mon lieu de vie
pour limiter la prolifération
du MOUSTIQUE TIGRE ?

J'adapte mes actions
à mon environnement,
je coche les lieux de ponte
à neutraliser chez moi



VIDER

**1 fois par semaine
tous les réceptacles
pour éviter les eaux
dormantes, après la pluie**

- Coupelles, cache-pots de fleurs
- Gamelles pour animaux domestiques
- Pieds de parasols et décorations de jardin
- Bâches de mobiliers de jardin, piscines
- Seaux, arrosoirs et bidons divers

À RETENIR !

5 minutes d'action pour
3 semaines de tranquillité.

Ce moustique se déplace entre
30 et 150m autour de son lieu
de naissance.

Pensez à vérifier
sous les terrasses et
toitures terrasses.

à l'abri de la pluie
et/ou des irrigations

RANGER

- Outils de jardinage
- Seaux et arrosoirs
- Poubelles
- Pneumatiques
- Jouets d'enfants

JETER

à la poubelle
ou en déchetterie

- Récipients inutilisés
- Encombrants

ENTREtenir

- Bassins d'agrément (mettre des poissons)
- Pompes de relevages
- Regards et bornes d'arrosage
- Piscines (dosage du chlore)

COUVRIR

de façon hermétique
ou à l'aide d'un
voilage moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves
- Fûts divers
- Tous réceptacles pluviaux
- Pots à réserve d'eau intégrée

CURER

pour faciliter les
écoulements des eaux

- Siphons d'éviers et fontaines
- Bondes d'évacuation extérieures
- Rigoles couvertes avec grilles
- Gouttières et pièges à sable, chéneaux, etc

POURQUOI LES MOUSTIQUES TIGRE AIMENT-ILS VIVRE PRÈS DE NOS MAISONS ?

Près de nos maisons, le moustique tigre trouve de la nourriture en nous piquant,
des endroits pour pondre dans les eaux immobiles,
des lieux de repos à l'ombre des arbres.

Les **produits anti-moustiques** (insecticides et répulsifs) ne permettent pas de les éliminer durablement.
Pour s'attaquer à eux, **il est nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.**

LA MAIRIE S'ENGAGE DANS LA LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

COUPER L'EAU AUX MOUSTIQUES TIGRES, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN.



Le moustique tigre est devenu un fléau national qui impacte la qualité de vie au quotidien.

La commune de Roquettes a décidé de lutter contre la prolifération de ce parasite.

Dans ce cadre, nous avons rencontré nos homologues d'Escalquens, commune à la pointe de la lutte anti-moustiques depuis quelques années sur le territoire.

Fort de leurs conseils et de leur retour d'expérience, nous avons dès cette année décidé d'agir.

C'est ainsi que nous avons retenu l'action qui apparait la plus efficace : casser la chaîne de vie du moustique dès la ponte des œufs.

Pour se faire :

- 200 lots de 2 pièges pondoirs ont été achetés par la mairie. Ces pièges ont été vendus à prix subventionné à autant de foyers roquettois.
- La société NOCIVA a été mandatée pour mettre en place 50 pièges pondoirs sur le domaine public. Le comptage mensuel des moustiques piégés effectués permettra un suivi et une cartographie de l'efficacité des actions engagées sur le village.
- En parallèle, cette société effectue depuis le 10 mai des interventions mensuelles de destruction des larves sur l'ensemble des eaux stagnantes de la commune à l'aide d'un traitement biologique : le BTI.



La lutte est enclenchée au niveau communal. **Elle sera efficace si nous nous y mettons tous en chassant et limitant la prolifération du moustique qui vit chez chacun d'entre nous.**

Ce sont des gestes simples et de bon sens qui consistent à couper la chaîne de vie du parasite (ne pas trop arroser les pelouses, chasser les eaux stagnantes, etc.).



© Adobe Stock

CADRE DE VIE &
DÉVELOPPEMENT DURABLE

QU'EST-CE QUE LE BTI ?

Le *Bacillus Thuringiensis Israelensis* est un larvicide biologique naturel du sol ayant une action exclusive sur les diptères.

Il est :

- Non toxique vis à vis de la faune et de la flore.
- Efficace en remplacement des insecticides chimiques.
- Utile pour traiter les larves dans les étendues d'eau ou les petites réserves.
- Autorisé dans l'Agriculture Biologique.

@ : nathalie.moreno@mairie-roquettes.fr





© Adobe Stock

AMÉNAGEMENTS POUR UN CADRE DE VIE PLUS AGRÉABLE

Plusieurs améliorations ont été apportées au village ces derniers mois :

- Une vingtaine d'arbres a été planté dans le quartier de la rue Colette Besson.
- Plusieurs arbres morts dans divers lieux de la commune ont été remplacés.
- Des travaux d'embellissement sont réalisés, notamment la rénovation du jardin de la médiathèque ainsi que ses abords, l'aménagement du rond-point Rue d'Occitanie/ Rue d'Aquitaine, ainsi que le parvis de l'entrée de la Mairie.
- Quatre nouvelles tables de pique-nique ont été installées sur la commune.
- Deux abris bus couverts ont été mis en place (Av. des Pyrénées, devant le centre commercial et devant les écoles).
- Trois nouvelles aires de jeux ont été ouvertes (Complexe Dominique Prévost, Gros Bois et Rue Colette Besson).
- Dans le secteur du Complexe Dominique Prévost, une structure de street work out a vu le jour, accompagnée d'une nouvelle table de ping pong.

Nos services techniques améliorent chaque jour notre cadre de vie. N'hésitez pas à en profiter, tout en prenant soin de ces installations.

@ : philippe.dias@mairie-roquettes.fr

INVESTIR DANS LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS ET DE L'ÉCLAIRAGE : UNE PRIORITÉ

Malgré les mesures d'économies réalisées, le coût de l'énergie consommée sur le premier trimestre 2023 est aussi élevé que la somme totale payée pour l'ensemble de l'année 2022.

C'était prévu et anticipé, mais le coup est rude à encaisser pour les finances de la commune.

La crise nous démontre bien que la majorité de nos bâtiments communaux, en premier lieu l'école, présentent de véritables problématiques thermiques et écologiques, au confort précaire dès qu'il s'agit d'appliquer les mesures d'économie d'énergie imposées par l'état.

Le budget 2023 (et certainement les suivants) privilégie donc la rénovation des bâtiments municipaux et de l'éclairage public.

Les objectifs sont simples : agir vite et fort pour améliorer le confort des utilisateurs et permettre à nos finances communales de retrouver rapidement une meilleure santé.

Des actions sont déjà engagées :

- Rapides et simples à réaliser, les travaux d'isolation de la mairie sont déjà en cours et les aménagements d'autres bâtiments communaux vont rapidement suivre.
- Les travaux de rénovation du château vont démarrer à la rentrée.
- L'installation de l'éclairage LED dans la salle Giovannetti est effective depuis le mois de mai et le Complexe Dominique Prévost va aussi bientôt en être équipé.
- Pour la rénovation de l'éclairage public, le Syndicat Départemental d'Electricité devrait intervenir prochainement.
- Le projet de rénovation du groupe scolaire, véritable passoire énergétique, progresse.

La crise actuelle nous oblige à agir, nous agissons. C'est le choix de la commune de Roquettes afin de ressortir plus forte dans quelques années.

@ : michel.capdecemme@mairie-roquettes.fr



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Nous avons fait appel aux Roquettois en début d'année afin d'avoir leurs retours sur des éléments de sécurité routière.

Une centaine de foyers ont donné une réponse, pour un peu plus de 130 signalements.

Nous vous remercions pour votre participation.

Il est notable que parmi ces réponses, plus de 60% portent sur les axes routiers traversants Roquettes (Avenue Vincent Auriol, axe Rue Clément Ader/ Avenue des Pyrénées et axe Rue d'Aquitaine/Rue d'Occitanie), mettant pour leur majorité en évidence des comportements routiers à risques et la nécessité d'agir pour y contrôler la vitesse.

Le 21 avril 2023, le panel citoyen a été invité à une réunion à la mairie afin de partager le résultat de cette consultation. Des réflexions ont été menées sur ces axes traversants problématiques.

Il a été confirmé l'intérêt de mener les actions suivantes :

- Mise en place de « feux vert récompense » sur l'avenue Vincent Auriol (au total 4 feux, 2 dans chaque sens, positionnés entre l'église et Pinsaguel et entre l'église et Saubens). En l'absence de véhicule, le feu est au rouge ; lorsqu'un véhicule est détecté en amont du feu, le feu passe au vert si la vitesse est respectée.
- Réalisation d'aménagements routiers sur les Rue d'Aquitaine et d'Occitanie : certains croisements dans ces rues verront leurs priorités modifiées (la priorité sera donnée aux rues qui les croisent).

Bien que rien ne stoppera les comportements les plus dangereux, nous espérons que ces nouveaux éléments viendront influencer positivement les vitesses pour un regain de sécurité pour tous.

@ : philippe.dias@mairie-roquettes.fr



INTERVIEW DE LA RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES, VÉRONIQUE FAURE

Quelles sont vos missions en tant que Responsable des Services techniques ?

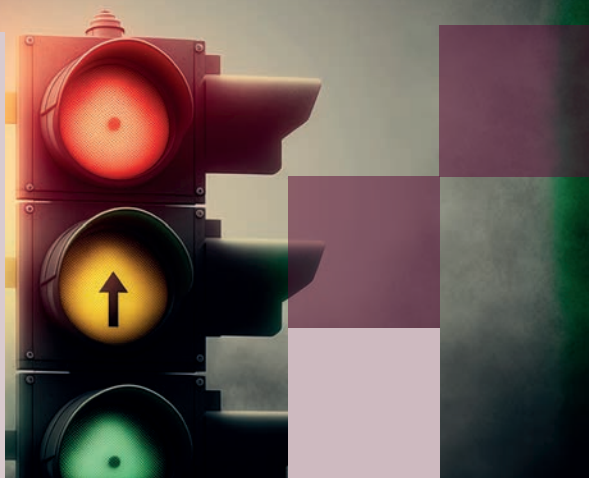
Mes missions sont très variées : j'assure la direction, le management des ressources humaines, techniques et financières, la coordination et l'animation des services techniques. Mon but est de garantir la faisabilité des projets de la collectivité tout en donnant des conseils aux élus. Je suis quotidiennement au contact des agents municipaux, des élus, des associations et des administrés ainsi que des fournisseurs ou prestataires.

Mes équipes et moi-même, nous contribuons directement à rendre notre ville plus belle, plus propre, plus pratique afin d'améliorer le bien vivre à Roquettes.

Combien d'agents travaillent aux Services techniques ?

12 agents travaillent aux Services techniques dont :

- 1 gestionnaire des espaces verts et 4 agents en charge des espaces verts dont 1 agent plus particulièrement



© Adobe Stock

chargé de l'entretien et des réparations du matériel et des véhicules.

- 1 agent en charge de la propreté et des terrains de sports.
- 1 gestionnaire des bâtiments et 3 agents en charge des bâtiments communaux, dont un alternant.
- 1 référent manifestations et 1 agent en charge des manifestations et du cimetière.

Quelles sont les actions réalisées au quotidien par les agents pour Roquettes ?

Les missions récurrentes tout au long de l'année sont principalement :

- L'entretien et la maintenance des bâtiments communaux tels que les écoles, les équipements sportifs et les aires de jeux.
- L'entretien et la maintenance de la voirie communale et du mobilier urbain, très chronophages.
- L'entretien des espaces verts (élagage, taille des végétaux, tonte, fleurissement, entretien des ronds-points, débroussaillage...) et des terrains de sports nécessitent une attention toute particulière.
- La planification et la logistique des manifestations culturelles sportives et associatives tout au long de l'année, ainsi que les illuminations de Noël.

Quels sont les projets à venir pour améliorer la qualité de vie du village ?

Les projets structurants pour le service cette année seront :

- L'aménagement paysager du rond-point de Beaucuru.
- Les travaux de réfection de l'accueil de la mairie afin d'accueillir la nouvelle Agence Postale Communale, dont une partie est réalisée en régie directe.
- Le changement des luminaires en LED de tous les bâtiments publics. Nous travaillons activement avec le Syndicat d'électricité de la Haute-Garonne pour équiper l'ensemble des points lumineux de la commune de LED dans le but de réduire considérablement les consommations d'énergie.
- L'isolation des bâtiments pour améliorer l'inertie thermique des lieux recevant du public.





BILAN CULTUREL

Une nouvelle saison culturelle s'achève. Nous adressons un grand merci à Agathe Abadie, assistante en alternance, qui a soutenu et traité avec soin tous les projets durant cette année.

Notre souhait est de valoriser les artistes amateurs locaux au même titre que les professionnels avec une tarification modérée pour nos administrés. C'est ainsi que vous avez pu découvrir à l'Espace Jean Ferrat des spectacles en tous genres dans le cadre de « On Sort Ce Soir ! »

Le thème du « Handicap » émanant de Festiv'Roquettes 2023, nous a permis de découvrir une exposition de photos et peintures regroupant près de 70 œuvres ainsi que de beaux films et documentaires durant le week-end cinéma. L'ensemble des classes des écoles de la commune ont été sensibilisées au Handicap de façon ludique, le tout sous forme de « handijeux ». Pour clore cet évènement, un spectacle de théâtre en parole et langue des signes nous a été présenté.

Toujours pour animer la vie de notre commune, une exposition de voitures anciennes en partenariat avec l'amicale Frouzinoise s'est déroulée le dimanche 7 mai Place Montségur. Food trucks, buvette et animation musicale ont ainsi rythmé la journée.

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la Mairie, son application, son Facebook, pour connaître les évènements à l'affiche !

Nous nous retrouvons dès le 6 octobre 2023 pour le lancement de la prochaine saison culturelle !

@ : liliane.galy@mairie-roquettes.fr



SUBVENTIONS 2023

Le nouveau mode d'attribution des subventions municipales pour les associations sportives, basé sur l'usage de critères définis et quantifiables pour calculer la valeur de la subvention mise au vote, est maintenant bien en place et compris des associations. Il continuera d'évoluer.

La séance du conseil municipal du 12 avril 2023 a été grandement dédiée au budget 2023. La délibération n° 2023-02-04 a permis le vote des différentes subventions aux associations. Ces votes ont alloué un total de 40 860€, un budget en augmentation de 3% par rapport à 2022.

Voici le détail des subventions :

Culture :

- ARCEP (Association Roquettoise Culture Environnement et Patrimoine) : 400 €
- Comité des fêtes de Roquettes : 6 000 €
- Créations et loisirs : 200 €
- Foyer rural de Roquettes : 1 800 €
- Les baladins du Confluent (chorale) : 450 €

Social :

- Club des jeunes anciens : 1 800 €
- Association Vert Soleil (épicerie sociale et solidaire) : 1 300 €
- Secours Catholique : 700 €
- Restaurants du cœur : 700 €
- Secours Populaire : 700 €
- Don du Sang : 200 €

Scolaire :

- Association sportive du collège Daniel Sorano de Pins-Justaret : 470 €
- Association sportive du lycée Jean-Pierre Vernant de Pins-Justaret : 220 €
- Association des parents d'élèves de Roquettes : 150 €
- Association jeunesse au plein air : 280 €
- La prévention routière : 100 €

Sport :

- ACCA de Roquettes : 500 €
- Basket club : 3 857 €
- Boxing club : 1 200 €
- Cyclo club : 500 €
- Football Club de Roquettes : 4 226 €
- Gymnastique volontaire : 400 €
- Judo club : 2 763 €
- Pétanque Roquettoise : 1 200 €
- Roquettes Team Sansas (pêche) : 300 €
- Sporting club rugby : 2 920 €
- SPTR : 500 €
- Temps Danse : 1 200 €
- Tennis Club : 1 500 €
- Vélo Club : 2 284 €

Autre :

- ADAMA 31 (anciens maires de Haute-Garonne) : 40 €
- Par ailleurs, il est provisionné la somme de 2000€ afin de subventionner d'éventuels projets exceptionnels qui seraient présentés à la municipalité par des associations en cours d'année

@ : liliane.galy@mairie-roquettes.fr

LES ASSOCIATIONS ONT LEUR ANNUAIRE

L'offre associative à Roquettes est reconnue pour sa dynamique et son ampleur (23 associations sportives, 15 associations culturelles et 9 associations d'intérêt général). Ces associations méritent d'être mises en avant.

Afin de permettre aux futurs adhérents de pouvoir facilement trouver celles qui correspondent à certains de leurs critères, un important travail de récolte d'information auprès des associations a été réalisé.

Il a donné naissance à un annuaire numérique sur le site de la commune (<https://www.roquettes.fr/annuaire-des-associations/>), dont a dérivé un annuaire papier qui a été mis à disposition des Roquettois lors du Forum des Associations en septembre 2022.

@ : matthieu.sevestre@mairie-roquettes.fr

MÉDIATHÈQUE

Une offre culturelle diversifiée...

- Ateliers créatifs Atelier récup' et création et Furoshiki de KSK ont rencontré un fort engouement. Trois ateliers seront proposés en fin d'année : tawashi, Halloween et Noël.
- Spectacle « les Contes d'Halloween » de Kika. Le prochain spectacle sera en octobre avec « Babaloween ».
- Exposition « Semaine du goût » de l'ALAE autour de la sensibilisation au gaspillage et à l'équilibre alimentaire.
- De nouvelles revues faisant suite à sondage presse lancé par la médiathèque. Venez découvrir Epsilon, le journal de la maison, Éléphant, Arkéo, le Canard enchaîné.

... pour tous

- Le relais petite enfance et les enfants de 2-6 ans avec les lectures de Lire et Faire lire chaque 3^{ème} samedi du mois, le groupe scolaire avec des lectures, des expositions...
- Le CAJ, le public adulte avec les cafés littéraires animés par Michel Masclat. Clémence Gros, autrice Pinsagueloise, nous a présenté son roman « Nos corps perdus ».
- Nos aînés de l'EHPAD avec une action hors les murs autour de la création d'un carnet de mémoire en partenariat avec la Médiathèque Départementale 31 et la malle ambulante.

L'année 2023 a commencé fort !

- Atelier de Séverine Duchesne, illustratrice jeunesse Labarthaïse. Les classes de CP et CE1 ont travaillé sur ses albums avec une histoire imaginée par les CP.



- Les Nuits de la Lecture : près de 30 personnes ont écouté les histoires d'Élise et Maité de l'association Lire et faire lire. Le café littéraire a clôturé la soirée.
- Ingrid Chabbert, autrice jeunesse a rencontré 4 classes (CP et CE1). Des lectures, des questions ont permis de comprendre son univers de création.

Du côté des gros événements

Festiv'Roquettes : 500 personnes sensibilisées au Handicap.

Dans le cadre d'une subvention du CNL 2022 avec France relance, de nombreuses acquisitions « accessibilité » ont été faites : livres pour les DYS, livres en gros caractères, livres audio, documentaires, album, romans et BD. Ceci a été accompagné du Kit citoyen « Handicap et tolérance » prêté par La Médiathèque Départementale 31 permettant de mieux comprendre les différents handicaps.

Plusieurs animations de sensibilisation ont été ainsi programmées. Les 15 classes de l'école primaire se sont succédées. Les élèves ont pu découvrir les jeux adaptés aux personnes disposant d'un handicap et une fresque a été réalisée par les élèves de Mme Liquet. Le relais petite enfance est venu écouter un kamishibai en langue des signes, jouer aux jeux, découvrir les matières avec des livres à toucher, livres en braille... Enfin, Anaïs, assistante maternelle, a même chanté des chansons signées !



Articule en jeux : près de 400 personnes ont pu jouer en toute convivialité.

Au-delà de l'évènement commun sur Eaunes, la médiathèque a organisé diverses animations autour des jeux pour les différents publics : tapis lecture, grands jeux en bois, jeux de société dont une rencontre s'est déroulée en intergénérationnel. Les 2 soirées rétro gaming ont rencontré un vif succès. De nouveaux jeux ont été achetés. Article continue dans les autres communes. N'hésitez pas à consulter le programme.

Lire en fête sur les Mascareignes

L'après-midi du samedi 13 mai était au rythme des Mascareignes : ateliers des bénévoles, lectures par Lire et Faire Lire, exposition des élémentaires, confection d'un carnet de voyages, vente de gâteaux par l'APE. Un après-midi festif haut en couleur !

Nouveauté !



Les services numériques ont été améliorés : le site internet de la médiathèque (<https://mediatheque.roquettes.fr/>) a été enrichi et une connexion wifi est disponible pour vos usages sur site !

@ : liliane.galy@mairie-roquettes.fr





© Adobe Stock

POINT SUR L'URBANISME À ROQUETTES

En juillet 2020 lors de notre élection, l'urbanisation de la commune constituait un point critique, avec de nombreux recours et des projets très contestés.

A mi-mandat il est important de faire un point sur la future urbanisation de la commune.

Comme vous pourrez le constater, certains dossiers n'existent plus, d'autres ont été revus et corrigés, deux se feront certainement.

A - Emplacement de l'ancien magasin Utile

Les permis de construire de **17** logements signés en **mars 2020** ont été annulés en **août 2020**.

Le centre commercial a été réhabilité. Il accueille de **nouvelles activités de commerce et de service**.



B - Lensemen (lotissement situé à côté du lotissement des Pyrénées)

Le promoteur a acheté le terrain en décembre 2019.

Les permis de construire des **131** logements signés en **mars 2020** ont été annulés en **juillet 2020**.

Le Permis d'Aménager pour ce lotissement signé et non contesté en **2019 est toujours valide aujourd'hui**.

Compte tenu de l'avancée du dossier, le lotissement va se faire.

Cependant le projet a été revu au maximum de ce qu'il est possible de faire légalement.

Le lotissement a été dé-densifié, le nombre de logements a été réduit de 10% et des terrains à bâtir libres ont remplacé certaines des constructions programmées initialement.

Les premiers travaux d'aménagement du lotissement devraient commencer en 2024.



C - Emplacement de la rue La Canal/ rue Clément Ader

Les permis de construire de **33** logements avaient été signés en **décembre 2019**.

Les immeubles avec des toits terrasse végétalisées et les parkings « espaces verts » ne sont plus d'actualité aujourd'hui.

Ils ont été **remplacés par la construction de 25 logements plus qualitatifs**, portés par un autre promoteur avec de vrais espaces verts et un cadre de vie amélioré.

Ces permis de construire ne faisant l'objet d'aucun recours, les travaux devraient démarrer prochainement.

La municipalité a exigé la préservation des hirondelles qui nichent sur les bâtiments à démolir. Elle est garantie par le nouveau constructeur.



D - Emplacement du terrain et de la maison situés à côté de l'église

Les permis de construire de **12** logements et **3** habitations avaient été déposés le **20 février 2020**. Deux immeubles se seraient retrouvés accolés à l'église. Ils ont été refusés par deux fois en **juillet 2020 et janvier 2021**. Aujourd'hui,

la mairie est propriétaire du terrain et de la maison attenante à l'église. **Un projet de réhabilitation de la maison et de réaménagement du parvis de l'église est en cours d'étude**.



E - Emplacement de la rue Clément Ader

Les permis de construire de **12** logements avaient été signés en **août 2019**. Un recours au Tribunal Administratif avait été déposé par un riverain en **janvier 2020**. Le tribunal a validé le projet en **septembre 2022**.

Les travaux devraient démarrer prochainement.



F - Emplacement de la rue de l'Hers

Les permis de construire de **17** logements avaient été signés en **janvier 2020**.

Un recours au Tribunal Administratif a été déposé par des riverains en **juin 2020**.

Le tribunal a validé le projet en **avril 2023**.

La mairie ne dispose à ce jour d'aucune donnée sur la réalisation ou non de ces constructions à la suite du rendu d'avis du tribunal.

@ : michel.capdecemme@mairie-roquettes.fr

LOTISSEMENT DES PYRÉNÉES : UNE AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE FAITE DANS LA CONCERTATION

Le lotissement de Pyrénées offre depuis trop longtemps un cadre de vie dégradé pour tous ceux qui y résident. Ce lotissement mal conçu, mal construit, trop dense, sans aménagements paysagers mérite d'être rapidement rénové.

Une première rencontre avec tous les habitants volontaires a permis :

- d'identifier de nombreux problèmes de circulation et de sécurité routière.
- de mettre en évidence le manque criant de places de stationnement ou d'infrastructures.
- de relever des incivilités récurrentes comme la présence de nombreuses voitures ventouses ou les dépôts sauvages récurrents.

Depuis cette rencontre les espaces verts ont été réaménagés, des arbres ont été plantés et une aire de jeux a été installée. Les dépôts sauvages sont systématiquement pourchassés et des plaintes sont déposées. Les voitures ventouses vont être enlevées prochainement.

En janvier 2023, une proposition d'aménagements routiers a pu être proposée et débattue lors d'une réunion publique. Les travaux, réalisés sous la maîtrise d'œuvre du Muretain Agglo, devraient démarrer avant la fin de l'année.

La rénovation est en marche, souhaitons qu'elle améliore la qualité de vie de ses habitants et l'attrait porté à ce lotissement.

@ : michel.capdecomme@mairie-roquettes.fr



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE EST OPÉRATIONNELLE

Comme dans d'autres communes voisines (Pinsaguel, Eaunes, Roques par exemple), la Poste a annoncé fin 2021 qu'elle allait prochainement quitter Roquettes.

Après d'intenses discussions, la mairie a accepté de reprendre le service postal en créant une Agence Postale Communale dans le but :

- d'offrir, un service de qualité,
- de proposer un allongement des périodes d'ouvertures pour une accessibilité plus adaptée aux personnes en activité,
- d'avoir un moyen de pression sur la conservation du distributeur de billets que la Poste prévoyait de supprimer au moment de son départ.



Pour accueillir ce service et un public nouveau, il a été convenu de revoir et moderniser en totalité l'accueil de la mairie.

En parallèle, il a été décidé de profiter de ces travaux pour abaisser les consommations énergétiques de l'ensemble du bâtiment en diminuant les volumes chauffés, en isolant murs et plafonds et en remplaçant le système de chauffage.

La nouvelle Agence Postale Communale a donc ouvert ses portes le 6 mars 2023 dans des locaux provisoires, en attendant la fin des travaux.

Sa fréquentation, en très forte hausse par rapport à celle que connaissait la Poste, nous invite à penser que ce service était indispensable aux Roquettois et qu'agir pour le conserver était la bonne décision à prendre.

Le Distributeur de Billets actuel restera en place dans l'ancienne poste jusqu'en 2024. Il sera ensuite déplacé au niveau du parvis de la mairie dont la rénovation est à l'étude en ce moment.

@ : michel.capdecomme@mairie-roquettes.fr

LA RÉVISION DU PLU ENTRE DANS SA DERNIÈRE LIGNE DROITE

Promise pendant la campagne électorale, la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) engagée en 2021 va bientôt se terminer.

Tous les diagnostics sont faits, tous les documents sont écrits et ont été soumis aux autorités compétentes pour avis. La préfecture, la Direction Départementale du Territoire, ainsi que tous les services et institutions, à consulter obligatoirement, ont rendu leur avis.

Ils sont globalement positifs. Les remarques formulées ont facilement reçu des réponses ou des explications rationnelles qui justifient les choix portés par la commune.

L'enquête publique a démarré le 12 juin, pour un mois. Nous pouvons raisonnablement espérer une mise en application du nouveau PLU à la rentrée.

Il permettra :

- de maintenir la qualité de notre cadre de vie, en préservant les espaces naturels, la structure du village ancien, en développant les espaces récréatifs ou en intégrant la thématique climat-énergie dans les aménagements,
- de proposer un modèle de développement raisonné en maîtrisant, par exemple, la croissance démographique,
- de réaliser une urbanisation apaisée et harmonieuse de la commune.

@ : philippe.dias@mairie-roquettes.fr



© Adobe Stock

LA RÉNOVATION DU « CHÂTEAU » VA DÉMARRER

Les études et les diagnostics thermiques et de structure, les visites de sécurité et de contrôle réalisées en 2021 ont mis en évidence des problèmes qui nous amènent à rénover le Centre Socio-Culturel François Mitterrand, appelé communément « le château » de Roquettes, utilisé au quotidien par nos associations et par l'école de musique.

- L'humidité et les infiltrations présentes qui menaçaient la structure du château, véritable monument signature de notre village, vont être combattues.
- L'isolation totalement défectueuse et les menuiseries simples vitrages, incompatibles avec les standards et les coûts actuels de l'énergie, vont être revues.
- Le château va devenir un bâtiment vertueux grâce à la géothermie et au photovoltaïque (installé sur le toit du boulodrome couvert) qui produiront une grande partie de l'énergie consommée.
- Le dernier étage, aujourd'hui interdit au public, va être aménagé et l'ensemble du château va enfin être accessible à tous grâce à l'installation d'un ascenseur intérieur et d'un escalier de secours extérieur.

Aujourd'hui le permis de construire porté par le cabinet d'architecture *11 bis Studio* de Montgiscard est signé. Les marchés destinés à la recherche des artisans sont en cours.

Devant la qualité du projet, l'Etat s'est d'ores et déjà engagé à apporter 300.000 € de subventions dans le cadre des aides « fonds verts » récompensant les projets les plus écologiquement responsables.

La Région, le Département, l'ADEME et potentiellement l'Europe vont aussi participer au financement de la rénovation de notre château.

Les travaux devraient démarrer à la rentrée et s'étaler sur une période estimée à 1 an, pour un budget dépassant le million d'euros.

@ : philippe.dias@mairie-roquettes.fr



LE PROJET DE RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE EST SUR LES RAILS

Construite il y a plus de 40 ans, l'école de Roquettes ne correspond plus aux standards actuels. Les fenêtres simples vitrages, l'isolation inexistante, les classes trop petites, la présence d'amiante dans les panneaux extérieurs ainsi qu'une cour trop minéralisée sont autant de données qui ont poussé l'équipe municipale à rénover ou remplacer le groupe scolaire actuel.



Compte tenu des délais de réalisation (la mairie ne possède pas de terrain à ce jour), du moindre coût mais aussi des subventions associées plus importantes, c'est la rénovation qui a été retenue.

L'écoute des besoins de tous les utilisateurs a été privilégiée. C'est ainsi que les directrices d'écoles, les directrices du CLAE, les ATSEM, les parents d'élèves, les agents d'entretien et les services techniques de la mairie ont pu collectivement définir les contours de ce que serait pour eux l'école idéale. Le point de vue des enfants sera aussi entendu lorsque le projet sera plus avancé.

La rénovation de l'école est aujourd'hui sur les rails.

Les Assistants à Maîtrise d'Ouvrage, recrutés en septembre 2022, accompagnent la mairie jusqu'à la livraison du nouveau groupe scolaire. Cette rénovation se fera en plusieurs étapes pour optimiser les subventions et lisser les coûts très importants (estimation approximative à ce stade : entre 7 et 9 millions d'euros).

- **Étape n°1** : construction d'un groupe scolaire provisoire destiné à accueillir les élèves pendant les travaux.
- **Étape n°2** : rénovation de la maternelle.
- **Étape n°3** : rénovation de l'école élémentaire.

Le recrutement d'un architecte devrait être effectif avant l'été.

La mairie va rencontrer prochainement l'Etat, le Conseil départemental pour obtenir leur soutien, en particulier financier, avec des engagements d'aides programmés sur les 3 ans estimés pour l'ensemble des travaux.

Si tout se déroule normalement, cet important et nécessaire chantier devrait démarrer en 2024, pour une livraison finale et complète prévue en 2027.

Il s'agit du projet patrimonial le plus important de ce mandat. Une rénovation aux forts enjeux qu'il convient de mener à bien pour la qualité de vie de nos enfants et des équipes éducatives, en limitant au maximum les désagréments qu'elle occasionnera pendant la phase des travaux.

@ : philippe.dias@mairie-roquettes.fr

RÉSULTATS FINANCIERS 2022 : UNE TRÈS BONNE ANNÉE QUI PERMET DE FAIRE FACE AUX DÉFIS À VENIR

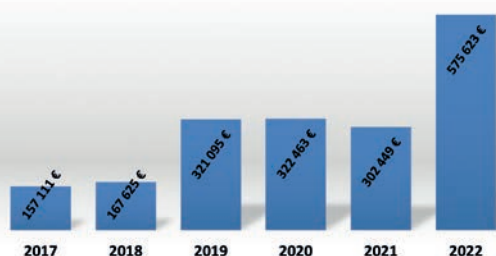
Les résultats financiers de l'année 2022 sont très positifs.

Malgré l'inflation, les dépenses de fonctionnement (gestion courante, paiement des salaires, des factures énergétiques... tout sauf les gros travaux et l'achat de matériel) ont diminué de 2% par rapport à 2022.

Il s'agit du résultat d'une gestion au plus près du quotidien, mais aussi de la renégociation des prêts réalisée en 2021 qui a fortement diminué les frais financiers liés aux emprunts. Cet excédent dénote une maîtrise saine de la gestion financière de la commune et permettra d'assurer un autofinancement accru des projets à venir.

Les recettes associées ayant augmenté de 4%, les ratios financiers de la commune n'ont jamais été aussi bons, comme le montrent les suivis de l'Épargne Nette (solde entre les recettes et les dépenses liées au fonctionnement) de la commune.

Épargne nette - commune de Roquettes



Taux d'Épargne nette - Commune de Roquettes



Ces résultats vont nous permettre d'affronter les défis énergétiques et les surcoûts de dépenses liés à l'inflation sans augmenter la pression fiscale sur les ménages pour 2023.

Ils vont aussi nous aider à financer la rénovation du château et du groupe scolaire, ainsi que tous les investissements liés aux économies d'énergie de tous les bâtiments communaux et de l'éclairage public.

Les taux communaux liés à la taxe foncière resteront stables pour la troisième année consécutive.

44.70% pour le foncier bâti*

157.21 % pour le foncier non bâti*.

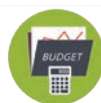
**la hausse des bases de calculs décidées par l'Etat feront que partout en France les impôts fonciers augmenteront tout de même mathématiquement au minimum de 7.1%.*

@ : pierre.serougne@mairie-roquettes.fr



© Adobe Stock

BUDGET 2023



INVESTISSEMENT : 3 658 521 €
FONCTIONNEMENT : 5 511 176 €



STABILITÉ FISCALE - PAS D'AUGMENTATION DES TAUX LIÉS À LA COMMUNE



LES PRINCIPALES NOUVELLES ACTIONS AU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Culture

1

- Rénovation du Château de Roquettes (C.S.C. F.Mitterrand).
- Changement des fenêtres de la médiathèque.

Patrimoine

2

- Isolation globale des divers bâtiments de la commune.
- Réfection de l'éclairage de l'aire couverte (boulodrome).
- Réalisation d'un colombarium.
- Aménagement de l'accueil de la Mairie avec l'agence postale communale.

Education, jeunesse & sport

3

- Frais d'architecture et diagnostics du Groupe Scolaire.
- Remplacement de l'éclairage de la salle A du Complexe Dominique Prévost par un éclairage LED.

Espace public

4

- Plantations au centre des ronds-points.
- Réalisation d'un puits au stade du moulin.
- Aménagement du bâtiment des services techniques.

Voirie & réseaux

5

- Acquisition de plots, miroirs et feux pédagogiques.
- Installation de poteaux incendie.

Urbanisme

6

- Passage en LED de la majeure partie de l'éclairage public.



© Adobe Stock

CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE

Le centre d'animation jeunesse, plus communément appelé « CAJ », permet aux jeunes de 11 à 17 ans de profiter d'une structure adaptée pour élaborer des projets, organiser des sorties et pratiquer diverses activités sportives, culturelles, de loisirs, de création (gravure sur verre, jeux collectifs, ateliers cuisine, etc.).

Johanna Rhimbert, responsable de la structure depuis le mois d'octobre 2022, a dynamisé le groupe en les laissant imaginer et préparer de façon autonome et responsable leurs « chantiers-jeunes » de l'année. Ils s'investissent pour leur commune et leur espace-jeune pour de beaux résultats et des séjours.

Le CAJ est un lieu où convivialité et bienveillance sont de mise, soutenu par la Mairie et différentes institutions. Des dispositifs sont mis en place pour permettre à chacun de bénéficier de séjours à moindre coût. Durant la saison 2022-2023, ils ont profité de vacances à la montagne et à l'océan.

Johanna a également organisé une coanimation avec les espaces-jeunes de Portet sur Garonne et Roques sur le thème des jeux olympiques 2024 qui fut un grand succès. Les participants ont pu découvrir de nouvelles activités sous forme de tournois. La dynamique de cette semaine fut telle que les trois communes ont décidé de renouveler l'expérience !

Des animations « Parents Ô caj » ont vu le jour dès janvier 2023, durant lesquelles tout le monde se retrouve pour échanger, jouer et déguster.

Donc à vos agendas pour les prochaines rencontres :

- Mardi 11 juillet une soirée « Parents Ô caj », badminton suivie d'une auberge espagnole (parents/jeunes).
- du 24 au 28 juillet séjour Océan & montagne (complet).

Tout cela sans oublier le point information jeunesse qui permet d'accompagner les 16-25 ans dans leurs différentes démarches : recherche de stage, création de CV, ateliers préventions.

Horaires du CAJ : Mercredi 14h-18h30, jeudi et vendredi 16h30-18h30 et samedi 10h-13h. Pendant les vacances (hors chantier) 10h-13h et 14h-19h.

Des questions ? Un besoin d'information ?

Nous nous ferons une joie de vous renseigner :

<https://www.roquettes.fr/jeunesse/>

instagram et facebook : **CAJ Roquettes**

par mail caj@mairie-roquettes.fr

ou par téléphone au 06 07 10 79 75.

@ : caj@mairie-roquettes.fr

CCAS - LES AINÉS À L'HONNEUR !!!

COLIS FESTIF ET REPAS DE FIN D'ANNÉE

À l'occasion des fêtes de fin d'année, 800 colis ont été distribués donnant le choix entre un repas sous le signe de la magie ou un colis festif. 160 personnes ont choisi le repas et 400 ont opté pour le colis. À la suite des nombreux retours positifs, nous renouvelerons l'opération en 2023.



JOURNÉE 1^{ERS} SECOURS : LES GESTES QUI SAUVENT

Les 60 ans et plus ont pu bénéficier d'une journée de formation aux gestes des premiers secours prodiguée avec l'aide de l'UFOLEP.

Cela a été une journée instructive et conviviale, grâce au partage entre les participants et le formateur.

Surveillez vos agendas : nous communiquerons les dates pour 2023 dès qu'elles auront été définies !



GOÛTERS PARTAGÉS

Un samedi de novembre 2022, l'équipe du service social avait convié toutes les personnes inscrites sur sa liste de recensement à participer à un goûter qui a rencontré un franc succès.

L'équipe a renouvelé cette invitation fin avril 2023, au château. Il a été proposé une promenade, vers les jardins partagés de la commune, avant de se retrouver autour de douceurs confectionnées par les convives.

Nous souhaitons mettre en place ces moments privilégiés une fois par trimestre.

PERMIS DE CONDUIRE / BAFA

Pour les plus jeunes

Le CCAS a donné la possibilité à quatre jeunes Roquettois, contre quelques chantiers auprès des services techniques, de bénéficier d'une aide financière afin d'obtenir le permis de conduire ou le BAFA.

- Cette année, trois aides aux permis de conduire ont été attribuées.

- Une aide pour le BAFA, avec le succès et obtention du diplôme.

Les opérations bourses « permis de conduire » et « BAFA » sont reconduites en 2023.

@ : ccas@mairie-roquettes.fr

ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Nous vous avons informé l'année dernière que la commune avait su saisir une opportunité au travers du Plan de Relance Éducation du gouvernement.

La seconde et dernière tranche de commande qui nous était autorisée a été réalisée, ajoutant 11 ordinateurs, 1 tablette et 3 vidéoprojecteurs interactifs aux 12 ordinateurs et 2 vidéoprojecteurs interactifs de l'année dernière.

Tous ces équipements bénéficient d'une subvention importante de l'État (environ 65%).

L'école élémentaire se trouve ainsi avec un parc d'équipement largement remis à neuf.

@ : matthieu.sevestre@mairie-roquettes.fr



L'APPLICATION MOBILE : LES ACTUS EN DIRECT

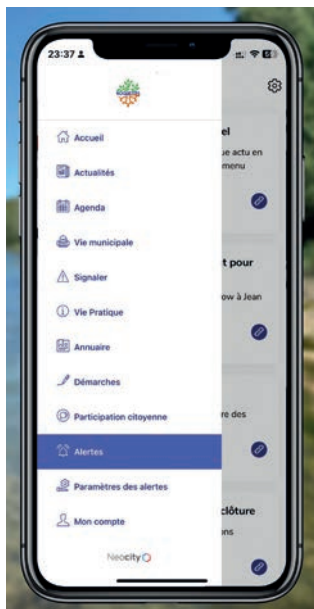
L'application mobile communale s'est vu améliorée d'un système de notification à chaque publication d'une nouvelle actualité. Ainsi, vous ne raterez plus aucune nouvelle.

Cette fonctionnalité n'est pas active par défaut ; il vous faut l'activer. Faites le maintenant !

Pour cela, c'est très simple, et c'est en trois clics :



@ : matthieu.sevestre@mairie-roquettes.fr



ÉTAT CIVIL

Naissances :

- BARDEZ Lewis, le 19 novembre 2022.
- SAGOT Eden, le 14 janvier 2023.
- SAINT-ORENS Juliette, le 06 janvier 2023.
- TALON Noa, le 24 janvier 2023.
- AYGOBÈRE Léna, le 27 mars 2023.
- GREGORI Jade, le 08 avril 2023.
- SAYEGH ALVAREZ DE LA MARINA Aubin, le 27 avril 2023.



Mariages :

- LATTERADE Brice et DOMINGE Jennifer, le 25 mars 2023.
- MULLER Christophe et FELIZIANI Gersende, le 08 avril 2023.
- GIROIRE Nicolas et BARFETY Caroline, le 27 mai 2023.

Décès :

- DELUC Karine, le 13 décembre 2022.
- SCANDIUZZI Yvette, le 1^{er} avril 2023.
- BARON Jean-Claude, le 06 février 2023.
- REY Josette, le 17 avril 2023.
- CADO Ignace, le 18 février 2023.
- GUERRERO José, le 18 mai 2023.
- IACOBONE Michel, 21 février 2023.



© Adobe Stock

TÉLÉPHONIE MUNICIPALE

Un audit de la téléphonie fixe municipale et des lignes internet a été réalisé. Le périmètre audité représente environ 11000€ de facture annuelle pour la communauté.

Le constat : plusieurs lignes étaient payées depuis de très nombreuses années pour rien, sans utilisateurs, quelquefois sans même savoir où se trouvait la prise téléphonique associée !

En complément d'une résiliation de plusieurs lignes téléphoniques inutilisées et d'une ligne internet, une consultation de plusieurs fournisseurs a été menée afin d'y migrer les services municipaux.

Le résultat de ces actions permet de réaliser une économie annuelle d'environ 3200€, soit une diminution de 30% des dépenses.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières...

@ : matthieu.sevestre@mairie-roquettes.fr





Chères Roquettoises, chers Roquettois,

Au milieu de notre mandat municipal, nous sommes fiers de vous présenter notre plan d'actions structurantes visant à façonner un avenir prometteur pour notre cher village. En tant que groupe municipal, nous avons travaillé sans relâche pour répondre aux besoins actuels de notre communauté tout en assurant la pérennité de notre cadre de vie et de notre patrimoine communal.

L'urbanisme constitue un pilier essentiel de notre vision pour l'avenir. Nous avons entrepris une révision approfondie du Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de garantir un développement harmonieux de notre village. Cette démarche vise à concilier les besoins en matière de logements, de services publics, et d'infrastructures avec la préservation de notre identité culturelle et de notre environnement naturel. Nous nous engageons à veiller à ce que chaque décision prise reflète notre volonté de bâtir un avenir durable, équilibré et respectueux de nos valeurs.

Parallèlement, nous sommes déterminés à maintenir et à améliorer notre cadre de vie. Nous avons mis en place des actions concrètes pour préserver la qualité de notre environnement, notamment en renforçant la protection de nos espaces verts, en favorisant les modes de déplacement doux et en encourageant l'utilisation des énergies renouvelables. Nous croyons fermement que ces initiatives contribueront à faire de notre village un lieu où chacun peut profiter d'un cadre sain et agréable au quotidien.

Enfin, nous attachons une importance particulière à la préservation de notre patrimoine communal. Nous nous devons de valoriser et de restaurer ces éléments précieux, en collaboration avec les acteurs locaux. Nous voulons transmettre aux générations futures un héritage riche et préservé, témoignant de notre identité collective.

Ensemble, nous avons le pouvoir de façonner l'avenir de notre village. Nous vous invitons à vous joindre à nous dans cette démarche et à partager vos idées et préoccupations. Votre participation active est essentielle pour la réussite de nos projets. Nous continuerons à nous appuyer sur le panel citoyen lorsque nécessaire, à mettre en place des réunions publiques pour recueillir vos avis et suggestions ainsi qu'à considérer les idées et commentaires constructifs que vous nous soumettez.

Au nom du groupe municipal, nous réaffirmons notre engagement envers notre village et ses habitants. Nous sommes déterminés à bâtir un avenir solide, prospère et durable pour tous. Comptez sur nous pour poursuivre nos actions et réaliser ensemble les projets qui feront de notre village un lieu où il fait bon vivre.

Vivons Roquettes Ensemble

Chers Roquettoises et Roquettois,

Comme nous l'avons déjà indiqué, notre groupe a décidé de ne plus s'exprimer dans la communication municipale officielle, qui à nos yeux est biaisée et cache la réalité d'une gestion désorganisée de la commune par une partie du groupe majoritaire.

Retrouvez-nous désormais sur notre page Facebook (facebook.com/AlternativeRoquettes) et sur notre blog (AlternativeRoquettes.fr). Nous y diffuserons des articles, régulièrement et objectivement, pour vous tenir informés de l'actualité des affaires communales.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances !



L'eau, un enjeu essentiel pour demain.

Chères Roquettoises, chers Roquettois,

La situation hydrologique en Haute-Garonne et à Toulouse est préoccupante. La pluviométrie depuis novembre 2022 y est en déficit d'environ 30 % et le manteau neigeux se situe actuellement à un niveau historiquement bas. **Les eaux souterraines demeurent, malgré les récentes pluies diluviennes, à des niveaux bas.** D'ailleurs, l'état de catastrophe naturelle vient d'être reconnu pour plusieurs communes près de Toulouse.

L'accès à la ressource en eau est malheureusement devenu une préoccupation majeure qui ne nous semble pas être suffisamment considérée par le groupe majoritaire. Nous les avons pourtant interrogés lors d'un précédent conseil municipal et avons même suggéré quelques initiatives : collecteurs d'eau de pluie sur les bâtiments municipaux ... À l'approche de l'été, nous regrettons qu'aucunes mesures anticipatives n'aient été dé-battues, envisagées ou prises.

Quid de l'agglomération ?

L'eau est essentielle et doit être considérée dès lors comme un bien commun à préserver. Agissons, ensemble, aujourd'hui pour ne pas subir demain !